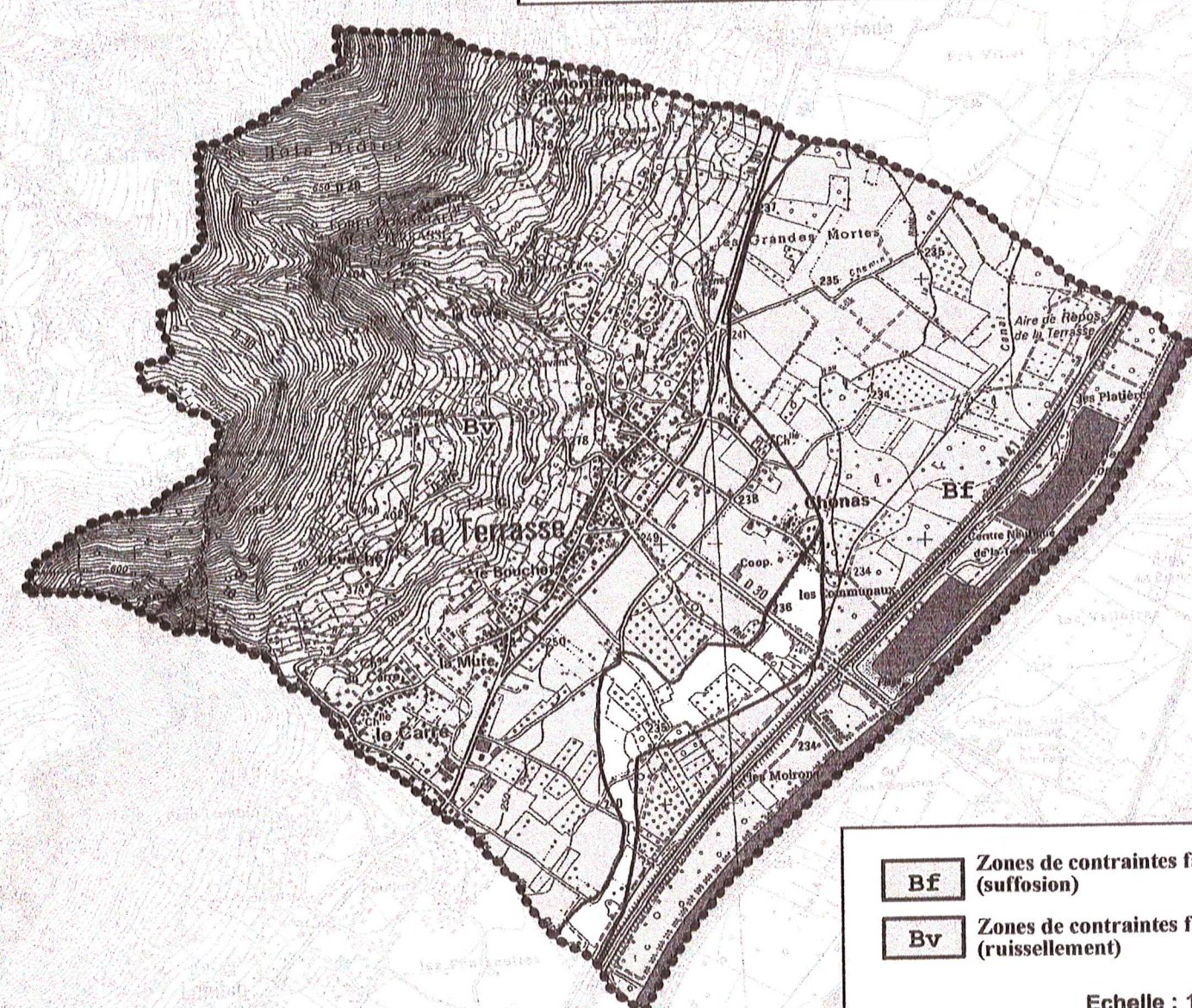


Emprise indicative du P.P.R.I. loterie Amont

Zonage réglementaire du risque ruissellement de versant (phénomène généralisé), et du risque suffosion



Bf Zones de contraintes faibles (suffosion)
Bv Zones de contraintes faibles (ruissellement)

Echelle : 1/25000



Commune de LA TERRASSE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (RÉVISION)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *

R	Zones d'interdictions
B	Zones de projet possible sous maîtrise collective
B	Zones de contraintes faibles
	Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

I', i'	: inondation en pied de versant
m	: marécages
T, T1, T2, t	: crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
V, v	: ravinements et ruissellements sur versant
G, g1, g2, gs	: glissements de terrain
P, p	: chutes de pierres
f	: suffosion

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion : voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

----- Limite de la zone d'étude

Réalisation : RTM 38

Etabli le : Janvier 2006

Edition : ALPGEORISQUES

Modifié le : Mai 2007

Echelle : 1/5 000